



Avis d'appel d'offres international ouvert n°19/2017

Relatif à la fourniture, au montage et à la mise en service d'une nouvelle chaîne de traitement et de sauçage des strips

La Régie nationale des tabacs et des allumettes (RNTA), domiciliée au Boulevard 15-October - 1080 Tunis - Tunisie, lance un appel d'offres international ouvert n° 19/2017 pour la fourniture, le montage et la mise en service d'une nouvelle chaîne de traitement et de sauçage des strips selon les lots ci-après :

LOT	DESIGNATION	Caution bancaire Provisoire en DT
Lot N° 1	Système semi-automatisée pour le déshabillage et l'introduction des cartons	8 000,000
Lot N° 2	composé de deux lignes	72 000,000
	LIGNE 1 : ligne de fractionnement, de conditionnement et de sauçage de strips LIGNE 2 : ligne de stockage et de dosage de strips issu du battage	

Les soumissionnaires peuvent participer pour un seul lot ou pour les deux lots. Le soumissionnaire qui désire participer aux deux lots, doit fournir une caution bancaire provisoire globale d'un montant égal à **80 000,000 DT**.

Les fournisseurs, désirant participer à cet appel d'offres sont invités, directement ou par l'intermédiaire de leurs représentants dûment mandatés, à retirer le cahier des charges y afférent auprès du secrétariat permanent des marchés de la RNTA, moyennant le paiement de la somme non remboursable de cent (100) dinars tunisiens.

Les offres doivent parvenir à la RNTA, domiciliée à l'adresse sus-indiquée, par voie postale en recommandé ou par Rapid-poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de la RNTA, sous enveloppe extérieure, fermée et scellée, libellée au nom du directeur général de la RNTA et sur laquelle seront portées, obligatoirement et seulement, les mentions suivantes :

«Appel d'offres international ouvert n°19/2017
«La fourniture, le montage et la mise en service d'une nouvelle chaîne
de traitement et de sauçage des strips »
«Ne pas ouvrir»

Cette enveloppe extérieure doit contenir, en plus de la caution bancaire provisoire :

- 1- Les pièces administratives indiquées dans le cahier des charges
- 2- Une enveloppe A : scellée portant le nom du soumissionnaire et la mention «Offre technique A/O n° 19/2017» et devant contenir les pièces techniques indiquées dans le cahier des charges.
- 3- Une enveloppe B : scellée et portant le nom du soumissionnaire et la mention «Offre financière A/O n° 19/2017» et devant contenir :

- Les soumissions
- Le bordereau des prix
- La liste des pièces de rechange de première usure nécessaires pour un fonctionnement de 4.000 heures

Le dernier délai de réception des offres est fixé au **6 décembre 2017 au plus tard à 10h00**. Le cachet du bureau d'ordre central de la RNTA faisant foi.

Les candidats, du seul fait de la présentation de leurs soumissions, seront liés par leurs offres pour une période de 120 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis est publique et se tiendra le **6 décembre 2017, à 12h00, au siège de la RNTA** sis au Boulevard 15 Octobre - 1080 Tunis - Tunisie.

Les soumissionnaires sont autorisés à assister eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs représentants dûment mandatés. Les candidats présents ne sont pas autorisés à intervenir dans le déroulement des travaux de la commission.

N.B : Le soumissionnaire désirant retirer le cahier des charges doit obligatoirement se présenter muni d'une procuration, du cachet de la société et de la carte d'identité nationale.



Avis d'appel d'offres international ouvert n°18/2017

Acquisition de trois groupes de confection de cigarettes et de trois groupes de paquetage de cigarettes

La Régie nationale des tabacs et des allumettes (RNTA), domiciliée au Boulevard 15-Octobre - 1080 Tunis - Tunisie, lance un appel d'offres international ouvert n° 18/2017 pour l'acquisition, de trois groupes de confection de cigarettes et de trois groupes de paquetage de cigarettes selon les lots ci-après :

Lot	Désignation	Caution bancaire provisoire en DT
Lot n° 1	Trois groupes de confection de cigarettes de capacité 10 000 cigarettes par minute	200 000,000
Lot n° 2	Trois groupes de paquetage de cigarettes de capacité 500 paquets rigides par minute	400 000,000

Les soumissionnaires peuvent participer pour un seul lot ou pour les deux lots. Le soumissionnaire qui désire participer aux deux lots, doit fournir une caution bancaire provisoire globale d'un montant égal à **600 000,000 DT**.

Les constructeurs désirant participer à cet appel d'offres sont invités, directement ou par l'intermédiaire de leurs représentants dûment mandatés, à retirer le cahier des charges y afférent auprès du secrétariat permanent des marchés de la RNTA, moyennant le paiement de la somme non remboursable de cent (100) dinars tunisiens.

Les offres doivent parvenir à la RNTA, domiciliée à l'adresse sus-indiquée, par voie postale en recommandé ou par Rapid-poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de la RNTA, sous enveloppe extérieure, fermée et scellée, libellée au nom du directeur général de la RNTA et sur laquelle seront portées, obligatoirement et seulement, les mentions suivantes :

«Appel d'offres international ouvert n°18/2017

«Acquisition de trois groupes de confection de cigarettes et de trois groupes de paquetage de cigarettes »

«Ne pas ouvrir»

Cette enveloppe extérieure doit contenir, en plus de la caution bancaire provisoire :

- 1- Les pièces administratives indiquées dans le cahier des charges
- 2- Une enveloppe A : scellée portant le nom du soumissionnaire et la mention «Offre technique A/O n° 18/2017» et devant contenir les pièces techniques indiquées dans le cahier des charges.
- 3- Une enveloppe B : scellée portant le nom du soumissionnaire et la mention «Offre financière A/O n° 18/2017» et devant contenir :
 - Les soumissions
 - Le bordereau des prix
 - Les listes des pièces de rechange de première usure nécessaires pour un fonctionnement de 4.000 heures
 - Les listes de l'outillage nécessaire pour l'entretien et la maintenance.

Le dernier délai de réception des offres est fixé au **5 décembre 2017 au plus tard à 10h00**. Le cachet du bureau d'ordre central de la RNTA faisant foi.

Les candidats, du seul fait de la présentation de leurs soumissions, seront liés par leurs offres pour une période de 120 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis est publique et se tiendra le **5 décembre 2017, à 12h00, au siège de la RNTA** sis au Boulevard 15 Octobre - 1080 Tunis - Tunisie.

Les soumissionnaires sont autorisés à assister eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs représentants dûment mandatés. Les candidats présents ne sont pas autorisés à intervenir dans le déroulement des travaux de la commission.

N.B : Le soumissionnaire désirant retirer le cahier des charges doit obligatoirement se présenter muni d'une procuration, du cachet de la société et de la carte d'identité nationale.